



Acte d'Huissier injonction et commandement aux fins de saisie ven

Par **patou05**, le **25/11/2013** à **18:06**

Bonjour,

J'ai reçu le 20 Novembre 2013, une injonction et [/b][b]commandement aux fins de saisie ventes (titre exécutoire non encore signifié)avec délai de huit jours

Nature

Dépens antérieurs (doit de plaidoirie) 13,00 €

Coût du présent acte 50,00 €

Mon Avocat m'a demandé 2 chèques à l'ordre de la CARPA.

Quels sont les risques, puis je être saisi pour une telle somme.

En vous remerciant de votre réponse;

Bien cordialement.

Patou05